

PRESS RELEASE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 20 décembre 2013

LA CONTINUITE DE KEM ONE EST OFFICIELLEMENT ASSUREE

Le Tribunal de Commerce de Lyon a officiellement arrêté le plan de reprise par continuation de KEM ONE SAS suite à l'audience de ce jour. La poursuite de l'activité de KEM ONE sera assurée par Alain de Krassny et Opengate Capital, qui se sont associés pour ce projet. L'équipe dirigeante de KEM ONE se réjouit de ce résultat marquant.

Suite à l'audience de ce 20 décembre, le Tribunal de Commerce de Lyon a homologué le plan de reprise par continuation de la société KEM ONE SAS. L'offre portée par Alain de Krassny, associé à la société d'investissements OpenGate Capital, les deux derniers candidats à la reprise de l'entreprise, a donc été retenue par le Tribunal pour la poursuite de l'activité.

« Je suis très heureux de m'associer avec OpenGate Capital pour la reprise de cette société qui a de réels atouts, et dont je connais bien l'activité » a déclaré Alain de Krassny. « Par cette alliance, nous avons voulu capitaliser sur nos atouts respectifs, pour optimiser à la fois la vision stratégique et la vision industrielle de cette activité vinylique », se félicite Julien Lagrèze, Directeur général Europe d'OpenGate Capital.

L'équipe dirigeante de KEM ONE se réjouit de cette solution qui vient d'être officiellement entérinée pour la poursuite de l'activité de l'entreprise et adresse ses remerciements à l'ensemble de tous les acteurs concernés. Elle a été rendue possible par la mobilisation sans faille aussi bien des salariés que des partenaires comme les fournisseurs, la confiance des clients, et le soutien assidu des pouvoirs publics.

C'est une nouvelle phase pour KEM ONE qui va dès à présent disposer de tous les atouts pour continuer à se développer dans la filière vinylique.

KEM ONE SAS comprend les sites de l'activité amont en France : 1300 personnes réparties sur le Siège Social (Lyon) et 7 sites industriels : Balan (Ain), Saint-Fons (Rhône), Saint-Auban (Alpes de Haute-Provence), Berre, Fos-sur-Mer et Lavéra (Bouches du Rhône), Vauvert (Gard).

KEM ONE, entreprise totalement intégrée dans la filière vinylique, est née mi-2012 de la cession des produits vinyliques d'Arkema au groupe Klesch. 2600 personnes exercent leurs compétences réparties sur 22 sites industriels, principalement en Europe, mais aussi en Asie et sur le continent nord-américain. Troisième producteur européen de PVC avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros, KEM ONE dispose de nombreux atouts pour se développer et devenir un leader en solutions vinyliques intégrées.

CONTACT PRESSE:

Sophie Suc T: +33 (0)4 69 67 73 40 mail: sophie.suc@kemone.com